

Quoi qu'il en soit, pour prendre un dernier cas très précis, celui de Bamako, vous vous apercevez qu'il y a des extensions anarchiques qui se traduisent aussi par des politiques dites de déguerpissement. Ces politiques de déguerpissement s'opèrent sur des terrains qui sont déclarés tout à coup par la mairie comme attribués à tort. Exemple : le quartier de Korefina à Bamako. Ce terrain ne dépendait pas de la commune de Bamako, il dépendait du cercle où s'exerçaient donc encore les droits coutumiers. En vertu de ces droits coutumiers, les chefs de villages avaient attribué un certain nombre de terrains à des gens qui travaillaient en ville mais qui ne pouvaient pas s'y loger. En 1974, on a étendu les limites de la commune de Bamako et en vertu de ce principe, on a amené les bulldozers, on a rasé le quartier africain de Korefina avec comme seul argument juridique : « Vous n'avez pas de titre foncier, la mairie ne vous a pas délivré de permis d'habiter ! » Cela se passe de commentaires. Il y a dosage du droit et de la force ; il y a dosage de la connaissance et de la méconnaissance, qui sont très complexes.

En conclusion, on constate qu'au moins pour les années qui viennent de s'écouler au Mali, il y a eu officiellement une démarche juridique qui visait à limiter le concept de droit de propriété individuelle au nom de la mise en valeur économique. Mais on s'aperçoit parallèlement que l'utilisation qui est faite des textes est une utilisation qui, plus que jamais, défend le concept de propriété individuelle avec, évidemment, une signification qui n'est pas nécessairement celle que voulait le Code civil.

4. RAPPORT DES DÉBATS

A. LEY, A. ROCHEGUDE, R. VERDIER

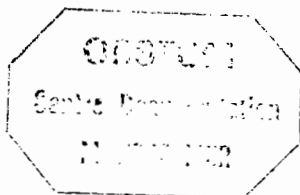
Les interventions ont fait ressortir les points principaux suivants :

- Contradictions, lacunes et impuissance du discours juridique.
- Ambiguïté de la réorganisation du foncier dans les pays africains indépendants.
- Pratiques administratives arbitraires de gestion et stratégies foncières de l'État.

Contradictions, lacunes, impuissance du droit colonial

Contradictions

Pour importer sa conception individualiste et subjectiviste du droit de propriété, défini par rapport à la personne, le législateur colonial dut recourir à un système d'immatriculation qui définissait le droit de propriété par rapport à son objet.



Lacunes

Le système d'intervention de l'État colonial s'attachait à définir des modes nouveaux d'appropriation des terres et à créer des titres stables susceptibles de favoriser les transactions économiques, mais il omit, en dehors du régime des concessions, de réglementer les modes d'exploitation.

Impuissance

Cette législation qui prétendait régir l'ensemble du territoire et s'appliquer à des situations très diverses méconnaissait les réalités sociales des milieux ruraux. En fait le système de l'immatriculation, non adapté aux paysannats traditionnels, visait à promouvoir et garantir les intérêts de ceux qui cherchaient à rentabiliser les terres : les planteurs ; d'où son inapplication, faute d'intérêt, pour la très grande majorité des paysans et, à l'inverse, son utilisation dans les zones de colonisation agricole européenne ; d'où la création d'un secteur « privé » à côté du secteur communautaire traditionnel.

Ambiguïté de la réorganisation économique du foncier

Les nouvelles réglementations mises en place dans les pays africains indépendants qu'elles soient globales, réformes agrofoncieres comme au Togo, ou ponctuelles comme au Mali, procèdent toutes de la même idée : conditionner les droits sur la terre à une mise en valeur économique conforme à la politique de l'État.

Malgré cette ambition, qui constitue sans doute l'originalité de ces réglementations, force est de constater encore aujourd'hui la marginalité et la spécificité de leur application.

Pratiques administratives arbitraires de gestion et stratégies foncières de l'État

Dans maintes régions, on a vu, et on voit encore, s'instaurer des pratiques allant à l'encontre ou se situant en marge du droit et tendant à contraindre les paysans, ici à se regrouper, là à déguerpir, là encore à cultiver des plantes industrielles et favorisant le développement d'une urbanisation « sauvage » et d'une spéculation foncière.

En effet, l'utilisation sélective des textes juridiques d'une part, le flou ou l'absence de réglementation d'autre part, permettent à l'État, dans certains pays, d'agir à sa guise, dans l'intérêt de ses agents et d'une minorité de privilégiés, nationaux ou étrangers.

Il résulte de tout cela, d'un côté la mise en place de grandes concessions, de l'autre la prolétarianisation de nombreux paysans qui, dans l'incapacité de mettre en valeur, selon les normes imposées, abandonnent leurs propres terres. On peut se demander dans quelle mesure cette gestion domaniale et foncière de l'État ressortit à une stratégie délibérée ou à l'action circonstancielle. On peut également se poser la question de savoir qui, dans ou par les structures étatiques, détermine la logique de cette action.

ENJEUX FONCIERS

AFRIQUE NOIRE



Publié par le Centre de Recherches Économiques de l'Université de Moncton

1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025

ISSN 0013-758X

0013-758X(2023)13:1;1-1

© 2023 Centre de Recherches Économiques de l'Université de Moncton

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Centre de Recherches Économiques de l'Université de Moncton est formellement interdite.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation	8

PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX INITIAUX

Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale

Introduction, par E. Le Roy	11
The initial stakes	13

CHAPITRE I

Rapport introductif aux journées d'études, par J.-P. Chauveau,
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère	26

CHAPITRE II

Approches thématiques

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer	84

CHAPITRE III

Première discussion générale sur le rapport introductif

1. Interventions	91
2. Débats	92

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.

Introduction, par E. Le Roy	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE IV

Représentations autochtones de l'espace

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux	126

CHAPITRE V

La logique foncière de l'État depuis la colonisation

- | | |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier..... | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley..... | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude..... | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy..... | 150 |

CHAPITRE VI

La rente foncière

- | | |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder..... | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris..... | 165 |

CHAPITRE VII

Agro-pastoralisme

- | | |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson..... | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire..... | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire..... | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire..... | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz..... | 212 |

CHAPITRE VIII

La mise en place des réformes agrofoncières

- | | |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang..... | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh..... | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli..... | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli..... | 263 |

ÉDITIONS KARTHALA

Collection MÉRIDIDIENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*
André LAUDOUEZE, *Djibouti, nation-carrefour.*
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

Collection SARABANDE (livres pour enfants)

Chouka la mangouste antillaise (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)